

COTES D'ARMOR QUINTIN 22800	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
--	---

Séance du 25 février 2021.

Date de la convocation : 19/02/2021

Membres en exercice : 23

Présents : CARRO Nicolas - HAMON Jean-Paul - AUBRY Isabelle - CHATTARD-GISSEROT Thibault - MAUJARRET Marie-Madeleine - THERIN Emmanuel - GUILLOU-COROUGE Françoise - LE COZLER Marie-Christine - COISY Thierry - POISSON François - LE BUHAN Erwan - MORIN Sabine - LE FUR Corentin - RUEN Pauline - REPERANT Thibault - HELLARD Hugo.

Absents excusés : LE BRIS Isabelle (proc. à CARRO Nicolas) - LE CHANU Fabienne (proc. à AUBRY Isabelle) - QUEMARD Bertrand (proc. à MAUJARRET Marie-Madeleine) - GUILLEMOT Sébastien (proc. à THERIN Emmanuel) - WEALL Frédérique (proc. à HAMON Jean-Paul) - BOQUEHO Stéphanie (proc. à REPERANT Thibault) - AUBRY Charlene (proc. à GUILLOU-COROUGE Françoise)

Secrétaire de séance : RUEN Pauline

DELIBERATION n° 2021-02-10

Approbation du Compte Administratif 2020

Rapporteur : Jean-Paul HAMON

(cf. pièce jointe).

Jean-Paul HAMON présente le compte administratif sous la forme de deux documents :

- le compte administratif M-14 et un rapport de présentation.*

Les Comptes Administratifs du budget général et du lotissement sont votés, à l'unanimité par 20 voix pour. Monsieur Le Maire, Nicolas CARRO, ne prend pas part au vote.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Nicolas CARRO.



22262 Département Côtes d'Armor Commune de QUINTIN	DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2020 Séance du : 25 février 2021 Délibération n° 2021-02-10	Nombre de Conseillers en exercice : 23 Nombre de conseillers : 16 Nombre de suffrages : 20 Procuration(s) : 7
--	--	--

Le conseil municipal réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Paul HAMON, Adjoint aux Finances, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020 dressé par Monsieur Nicolas CARRO, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1° lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	Investissements		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés		62 282,97				62 282,97
Opérations de l'exercice	885 297,41	878 146,08	2 726 380,89	3 103 610,57	3 611 678,30	3 981 756,65
TOTAUX.....	885 297,41	940 429,05	2 726 380,89	3 103 610,57	3 611 678,30	4 044 039,62
Résultats de clôture		55 131,64		377 229,68		432 361,32
Restes à réaliser	375 155,50	80 685,00			375 155,50	80 685,00
TOTAUX CUMULES	375 155,50	135 816,64		377 229,68	375 155,50	513 046,32
RESULTATS DEFINITIFS	239 338,86			377 229,68		137 890,82
COMpte ANNEXE LOTISSEMENT "Les Hauts de la Villeneuve"						
Résultats reportés				49 424,04		
Opérations de l'exercice	18 569,04			18 569,04	18 569,04	18 569,81
TOTAUX	18 569,04			67 993,85	18 569,04	67 993,85
Résultats de clôture				67 993,85		67 993,85
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	18 569,04			67 993,85		67 993,85
RESULTATS DEFINITIFS	18 569,04			67 993,85		49 424,81

2° constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° approuve le compte de gestion présenté par le comptable du trésor,

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser

4° Voté et arrêté les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Ont signé au registre des délibérations : Membres en exercice : 23
 Présents : CARRO Nicolas - HAMON Jean-Paul - AUBRY Isabelle - CHATTARD-GISSEROT Thibault - MALJARRET Marie-Madeleine - THERIN Emmanuel - GUILLOU-COROUGE Françoise - LE COZLER Marie-Christine - COISY Thierry - POISSON François - LE BUHAN Erwan - MORIN Sabine - LE FUR Corentin - RUEN Pauline - REPERANT Thibault - HELLARD Hugo.
 Absents excusés : LE BRIS Isabelle (proc. à CARRO Nicolas) - LE CHANU Fabienne (proc. à AUBRY Isabelle) - QUEMARD Bertrand (proc. à MALJARRET Marie-Madeleine) - GUILLEMOT Sébastien (proc. à THERIN Emmanuel) - WEALL Frédéric (proc. à HAMON Jean-Paul) - BOQUEHO Stéphanie (proc. à REPERANT Thibault) - AUBRY Chariène (proc. à GUILLOU-COROUGE Françoise)



Quintin, le 25 février 2021,
 Pour expédition conforme
 le Maire
 Nicolas CARRO

Sceau de la mairie,

Transmis à la Préfecture publiée,
 notifié et rendu exécutoire